Province de Québec Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 17 avril 2013 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Serge Villeneuve, Claude Joubert, Michel Bergeron et Françoise Giroux.

Absences motivées : Yvon Lambert et Serge Gauthier

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale

▶ ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Appel des conseillers
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Résolutions
 - 4.1 Octroi du contrat de réhabilitation de puits et travaux de nettoyage des équipements de pompage à la firme R.J.Lévesque & Fils Ltée.
 - 4.2 Octroi du contrat de recherche en eau souterraine Forages exploratoires et essai de pompage de 24 heures à la firme Henri Cousineau & Fils.
 - 4.3 Octroi du contrat pour les frais de surveillance et de contrôle des travaux par la firme Hydrophila.
- 5. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Michel Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 20h30.

2013-04-066 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

<u>Octroi du contrat de réhabilitation de puits et travaux de nettoyage des équipements de pompage à la firme R.J. Lévesque & Fils Ltée.</u>

CONSIDÉRANT QU' une étude a été fait pas la compagnie AGÉOS et suite

aux recommandations de celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE la taxe d'accise servira à couvrir ces frais;

En conséquence,

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE le conseil municipal octroi le contrat de réhabilitation de puits et travaux de nettoyage des équipements de pompage à la firme R.J. Lévesque & Fils Ltée au montant de 20 900.00 \$ avant taxes;

Adopté à l'unanimité.

Province de Québec Municipalité de Fassett

<u>2013-04-068</u> <u>Octroi du contrat de recherche en eau souterraine – Forages exploratoires et essai de pompage de 24 heures à la firme Henri Cousineau & Fils.</u>

CONSIDÉRANT QU' une étude a été fait pas la compagnie AGÉOS et suite

aux recommandations de celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE la taxe d'accise servira à couvrir ces frais;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le conseil municipal octroi le contrat de recherche en eau souterraine –

Forages exploratoires et essai de pompage de 24 heures à la firme

Henri Cousineau & Fils au montant de 20 601.00 \$ avant taxes;

Adopté à l'unanimité.

2013-04-069 Octroi du contrat pour les frais de surveillance et de contrôle des travaux par la firme Hydrophila.

CONSIDÉRANT QU' une étude a été fait pas la compagnie AGÉOS et suite

aux recommandations de celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE la taxe d'accise servira à couvrir ces frais;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE le conseil municipal octroi le contrat pour les frais de surveillance et de

contrôle des travaux à la firme Hydrophila au montant de 21 636.50 \$

avant taxes;

Adopté à l'unanimité.

2013-04-070 Levée de l'assemblée

20h38 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux	Diane Leduc
Président d'assemblée	Directrice générale